

Fiche R1-4

Soutenir l'équipe de site

Pourquoi :

La concertation autour d'un site pollué sollicite les personnes impliquées de manière particulièrement forte, parfois extrême : charge émotionnelle, charge de travail et pression permanente de l'urgence, imprévus, éventuel contexte d'agressivité, engagement et exposition de la personne en propre et non seulement à travers sa fonction (relations directes, présence physique,...). Le risque d'être "happé" par le dossier est important. Des cas d'atteinte de l'équilibre de vie de personnes ainsi engagées ont été rencontrés dans le retour d'expérience. Des moyens spécifiques existent et sont à prévoir.

Objectif : Favoriser de bonnes conditions d'engagement individuel pour les membres de l'équipe de site, pour le point de vue qu'elles représentent, et pour le processus d'implication des populations.

Comment :

1^{er} niveau

Comment	Qui	Quand
Libérer les membres de l'équipe de site de leurs autres tâches, à hauteur de l'engagement prévu sur le site.	Resp. équipe Hiérarchie	Début de projet et au delà
Prévoir un suivi hors de l'équipe de site de la concertation et du ressenti des participants, avec alerte en cas de difficultés de ces personnes.	Resp. équipe Hiérarchie	Tout au long du projet
Veiller à ce que la personne directement impliquée dispose d'une autre personne, typiquement en dehors du dossier, avec qui discuter au quotidien et prendre du recul : un collègue, un conjoint,...	Resp. équipe. Mbres équipe	Tout au long du projet

2^e niveau

Comment	Qui	Quand
Prévoir des ressources "en réserve" et mobilisables en fonction des imprévus, soit pour intervenir sur le dossier, soit pour assurer les travaux délaissés des intervenants sur le dossier. Cela implique un personnel conséquent.	Resp. équipe Hiérarchie	Début de projet et au delà
Organiser un travail en binôme, avec un suppléant pour faire face en cas d'indisponibilité (Exemple 75 p 156).	Resp. équipe Hiérarchie	
<i>Pour les pouvoirs publics ou le maître d'ouvrage, sur des opérations importantes:</i> Identifier un "coordinateur de l'implication des populations", pour soulager le responsable de l'équipe de site d'une partie du travail lié à l'implication des populations, et lui permettre d'échanger et de prendre du recul (en réunion et au quotidien) : cf. Encadré 10 p 92.	Resp. équipe (PP ou MO)	Début de projet, au delà si besoin

Contre-exemples :

Malgré des demandes, il n'y a pas eu de moyens spécifiquement alloués pour le fonctionnement du comité scientifique sur Vincennes, qui n'a pu diligenter lui-même des analyses ou expertises. Ainsi, 16 experts nationaux ont été mobilisés pendant plusieurs années sur leur temps de travail mais aussi sur leur temps personnel (Ledrans *et al.*, 2007). Certains y ont engagé leur équilibre de vie personnelle. Ils n'ont pas pu répondre à la demande des populations d'une analyse critique complète.

Le manque de disponibilité des membres du Comité d'expert n'a pas permis d'établir une concertation optimale avec les contributeurs aux études, par exemple pour la définition du programme de surveillance.

Que ce soit pour la consultation des registres médicaux ou la réception des études environnementales en cascade, cela a notamment représenté pour certains d'entre eux, pendant un an, une situation permanente d'urgence et de stress, lié à la course contre le temps pour limiter les retards et au souci d'éviter tout faux pas, éventuellement aux attaques subies (par ex. des accusations de vouloir minimiser l'impact dans les études épidémiologiques). (Source : expert tiers)

A Saint-Cyr l'Ecole, on retrouve le même manque de moyens pour les experts de l'administration sanitaire, les mêmes conditions de travail en urgence, le manque de sérénité, qui ont contribué à une réponse inadaptée aux demandes de la population. (Source : ingénieur sanitaire Cire)

Exemple 37 : Absence de ressources spécifiques pour des comités scientifiques

Exemples à suivre :

Dans la reconversion de l'ancien site Kodak de Sevran, l'implication des membres de l'équipe projet du maître d'ouvrage a été forte, mais dans le champ du temps disponible : la surcharge de travail est restée limitée grâce aux moyens humains affectés (Exemple 16 p 94), permettant notamment des déplacements toujours en binôme sur le terrain. De ce fait, grâce aussi au bon climat sur place, il n'y a pas eu de monopolisation du temps ou des pensées. (Source : maître d'ouvrage)

Exemple 38 : Ressources suffisantes pour l'équipe projet d'un maître d'ouvrage

« Face à l'impérieuse nécessité que sa démarche participative n'entrave pas son indépendance, l'association ACRO a » « organisé des week-ends de réflexion éthique et a produit une charte d'éthique interne afin de (...)déterminer les modalités d'engagement des experts de l'association [dans le GRNC] ». Cette charte éthique est consultable sur son site Internet. Une de ces modalités est que le membre de l'association qui participe au GRNC y intervient en son nom propre et nom en représentant de l'association, même s'il est soutenu par l'association, lui rend compte, etc.

« Dans les premiers temps, il était assez difficile pour les experts associatifs de pouvoir prendre du temps pour analyser le travail entrepris dans le GRNC. A présent, il y a des comptes-rendus réguliers à l'ACRO, renforçant ainsi les interactions et évitant de se retrouver seul face à cette action, même si l'implication est nominative et n'engage pas l'ensemble de l'association. Il y a donc régulièrement une réflexion au sein de l'ACRO sur l'impact potentiel sur son fonctionnement et son image de son implication dans le GRNC ». (Source : membre d'association participant à la concertation, in Dor *et al.*, 2008 et INERIS, 2008)

Exemple 39 : Soutien et concertation internes pour un membre associatif participant à un processus de concertation

Pour en savoir plus (outre les renvois ci-dessus dans la fiche) :

- Modalités d'apport de ressources au dispositif d'implication des populations, et notamment aux populations : Tableau 13 p 161.